

Avis public

Séance extraordinaire du 15 décembre 2025, 20h00


Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 15 décembre 2025 à 20h00, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 558-2025 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Tite pour l'année 2026;
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 559-2025 établissant les taux de taxation, les tarifications ainsi que les taux d'intérêt et les versements pour l'année 2026;

Une période de questions portant uniquement sur les sujets abordés lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Saint-Tite, ce 12 décembre 2025



Me Simon Parisé,

Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 15 décembre 2025 à 20h00 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 12 décembre 2025.

Ce 12 décembre 2025



Me Simon Parisé,

Greffier